

Energie, climat

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'énergie et du climat*

**Arrêté du 30 octobre 2009 portant nomination  
du président de la commission des marchés d'Electricité de France**

NOR : DEVE0926349A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat et la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Vu le décret n° 48-1442 du 18 septembre 1948 modifié instituant des commissions des marchés auprès des entreprises publiques dépendant du ministère de l'industrie,

Vu l'arrêté du 18 janvier 1949 modifié fixant la liste des entreprises auprès desquelles sont instituées des commissions des marchés,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

M. Rosier (Guy), conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, est nommé président de la commission des marchés d'Electricité de France, en remplacement de M. Pannier (Dominique), conseiller maître à la Cour des comptes.

Article 2

Le directeur de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 30 octobre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :  
*Le directeur de l'énergie,*  
P.-M. ABADIE

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général de la compétitivité,  
de l'industrie et des services,*  
L. ROUSSEAU